

Actualité > Communiqués de presse > Le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux favorables à une nouvelle exposition nationale

## Communiqué de presse

# Le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux favorables à une nouvelle exposition nationale

29.06.2022

**Le Conseil fédéral et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) se sont prononcés sur la tenue d'une nouvelle exposition nationale. Les deux parties s'y déclarent favorables et brossent les grandes lignes des conditions-cadres.**

La Confédération et les cantons ont dessiné les contours d'une future exposition nationale dans un papier de position commun. Elle devra générer des bénéfices à long terme et être conçue en partant de la base (approche « bottom-up »). Un ancrage régional comprenant des mesures de soutien aussi bien financières que sur le fond est essentiel. En outre, il est important que ce projet soit conçu de manière professionnelle. Les porteurs de projet doivent intégrer les enseignements tirés de l'organisation de grands événements précédents et veiller à la coordination avec les autres grands projets.

## Projet placé sous la responsabilité de l'association organisatrice

Dans leur position commune, la Confédération et les cantons précisent qu'ils ne souhaitent pas endosser le rôle d'initiateurs d'une exposition nationale. La conduite et la responsabilité du projet doivent être assumées de bout en bout par l'association organisatrice. L'interlocuteur de cette dernière auprès de la Confédération est le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), et auprès des cantons, la CdC.

La Confédération et les cantons sont favorables aux initiatives liées à une exposition nationale et sont disposés à accompagner le processus de planification. La question d'un soutien financier de la Confédération et des cantons accueillant l'exposition sera tranchée par les parlements concernés en fonction de la structure du projet. La Confédération se penchera sur les premières réflexions liées aux rôles et aux tâches de la Confédération, des cantons et de l'association organisatrice ainsi que sur les principales procédures dans le rapport consacré aux conditions-cadres de l'exposition nationale, qui doit être approuvé par le Conseil fédéral d'ici fin 2023.

## La Confédération et les cantons appellent à la collaboration

Plusieurs projets ont actuellement pour objectif la tenue d'une exposition nationale en 2027 ou dans les années suivantes. La Confédération et les cantons invitent les associations organisatrices à dialoguer en vue d'une collaboration ou d'un regroupement des idées déjà proposées. Si plusieurs initiatives mènent à des projets concrets, il faudra envisager une procédure de sélection, laquelle sera définie dans le rapport susmentionné. À l'heure actuelle, il est évident que la CdC devra formuler une recom-

mandation à l'intention du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral et le Parlement se prononceront ensuite au sujet d'un éventuel soutien financier au projet.

Le Conseil fédéral et les cantons sont d'avis que les expositions nationales appartiennent à une certaine tradition en Suisse. Ils estiment qu'en tant que projet intergénérationnel, une exposition nationale peut avoir une vocation identitaire et contribuer à la cohésion nationale. Un tel événement encourage en outre la discussion au sujet des perspectives d'avenir et constitue une occasion de se présenter aux visiteurs venus de Suisse et de l'étranger. Enfin, une exposition nationale peut et doit générer un bénéfice culturel et économique durable pour l'ensemble du pays.

 [Communiqué](#)

 [Papier de position commun](#)

---

#### Contact / questions

Thomas Minger,  
secrétaire général suppléant CdC

 [031 320 30 16](tel:0313203016)

 [t.minger\(at\)dkk.ch](mailto:t.minger(at)dkk.ch)

---

#### Partager cette page



 [Page précédente](#)